

SONY

DU 15 NOVEMBRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018



50€
REMBOURSÉS*
pour l'achat d'un **Xperia™ XA2**

 Lors de vos appels, il est recommandé
d'utiliser le kit piéton.

XPERIA XA2

*Voir modalités au dos. Offre valable dans la limite des stocks et coloris disponibles.

DAS Xperia™ XA2 : 1,07 W/Kg.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille.

La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.



1 ACHETEZ VOTRE SMARTPHONE Xperia™ XA2.

Achetez entre le **15/11/2018** et le **31/12/2018** inclus **votre Smartphone XPERIA™ XA2 éligible à l'offre** dans un point de vente participant* hors opérateurs Bouygues, Orange, SFR et hors marketplace**.

*Participants : Amazon, Auchan, Boulanger, Carrefour, Casino/Géant Casino, Cdiscount, Conforama, Cora, Costco, Darty, Digicel, Fnac, Gitem, GrosBill, Hyper U/Super U, LDLC, Leclerc, Lick, Materiel.Net, Monaco Telecom, Phox, Pro&Cie, Rue du Commerce, Sonymobile.fr, Top Achats, Webdistrib, Welcom.

** boutique en ligne d'un revendeur indépendant hébergée par un site marchand.

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Participation par courrier

Complétez le bulletin ci-dessous en lettres majuscules et joignez :

- L'original du code SI de votre XPERIA™ XA2 à découper sur l'emballage conforme à l'exemple ci-contre et figurant ci-après : 1312-8653 ; 1312-8654 ; 1312-8655 ; 1312-8658
- L'original de votre ticket de caisse ou de votre facture d'achat, en entourant impérativement la date d'achat, la référence et le prix TTC du produit (si ces éléments ne sont pas clairement entourés, votre demande ne pourra être traitée et sera considérée comme nulle).
- Un IBAN BIC** (présent sur votre relevé d'identité bancaire) et émanant d'une banque issue du territoire français.
** L'IBAN commence par FR (ou MC pour les comptes tenus à Monaco) et est suivi de 25 caractères. Le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.



Pour les professionnels : en complément des éléments ci-dessus, joindre la photocopie d'un justificatif d'activité professionnelle (inscription au RCS, inscription à la chambre des métiers et de l'artisanat, inscription à l'Insee, extrait Kbis de moins de trois (3) mois, etc. Liste non exhaustive).

Bulletin coordonnées :

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

Adresse email* :

Informations supplémentaires à fournir pour les clients Professionnels :

Coordonnées de l'entreprise* :

Raison sociale* :

Numéro de Siret :

Pour recevoir des informations sur Sony Mobile, cochez ci-après

* Champs obligatoires

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (LES FRAIS D'ENVOI NE SERONT PAS REMBOURSÉS)

Envoyez le tout, sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 15/01/2019 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse postale de l'opération :

OFFRE SONY XA2 50€ REMBOURSE

OPERATION N 14095

13 766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Participation par Internet

Rendez-vous sur le site www.promotion-sonymobile.com, à partir du 20/11/2018 et cliquez sur l'offre. Il vous sera demandé de télécharger vos preuves d'achat.

Informations supplémentaires à fournir pour les clients Professionnels : Votre numéro de SIRET et votre raison sociale.

3 VOTRE REMBOURSEMENT

Vous recevrez un remboursement de 50€ TTC pour l'achat d'un smartphone XPERIA XA2 par virement bancaire (ou par lettre chèque si vous avez omis de renseigner votre relevé d'identité bancaire), dans un délai de 8 à 10 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme.

Votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat du produit éligible à l'offre (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 43 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi.

CONDITIONS DE L'OFFRE

Offre valable du 15/11/2018 au 31/12/2018 inclus, ouverte aux particuliers et aux professionnels* résidant domicile ou siège social en France métropolitaine Corse comprise, Monaco inclus et DROM-COM** compris. Pour les particuliers : cette offre est limitée à une seule participation*** et un seul produit par personne.

Pour les professionnels : cette offre est limitée à une seule participation et jusqu'à 10 produits achetés simultanément (une seule preuve d'achat). Vous devez justifier d'une activité professionnelle n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles et uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés. Frais de participation à la charge des participants. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, ratée ou non-conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. Les documents originaux ou copies que vous adressez à HighCo DATA pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par Sony Mobile Communication, responsable de traitement, afin de gérer l'envoi de la dotation de ses offres commerciales sur les produits et services de l'enseigne Sony Mobile Communication.

Les données font l'objet d'un traitement par la société FEDASO France située au Maroc qui est chargée de la saisie des données. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles.

Les données de profession sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services marketing de Sony Mobile Communication. Nous conservons vos données pendant une durée de un an à compter de la clôture de l'opération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'effacement sur les informations à vous concernant, d'un droit d'opposition à la prospection et pour motif légitime et d'un droit de définir des directives relatives au sort données à caractère personnel après votre mort en vous adressant à correspondant-cl@highco.com. Les icônes et images sont des simulations et sont utilisées ici seulement à des fins illustratives. Sony Mobile est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 15/03/2019.

*Est qualifiée de profession selon le sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ».

**DROM (Gadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro unionnement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM/COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

*** (même nom, même prénom, même adresse), ou même RIB/RICE (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération).